



CONDITIONS FINANCIERES

À conserver

TARIFS 2020/2021

1/ Contribution annuelle des familles	465 €
Pour le 2 ^e enfant scolarisé dans l'école	435 €
Pour le 3 ^e enfant scolarisé (et +) dans l'école	375 €
2/ Cotisations Enseignement Catholique (par enfant)	53,50 €
3/ Cotisation volontaire pour adhérer à l'APEL (par famille)	20 €
4/ Pour une première inscription (par enfant)	35 €
5/ Frais divers (par enfant)	100 €
6/ - <u>Garderie du matin</u> (par enfant)	0.5 €
- <u>Garderie du soir</u> de 16 h 45 à 18 h (par enfant)	3 €
7/ Restauration :	
→ $\frac{1}{2}$ pension régulière par repas et par enfant	5,60 €
→ Par ticket	5,85 €
→ Au dernier moment	6,20 €
8/ Une participation est demandée pour l'achat des fichiers, livres ... (cf., tarif sur la liste des fournitures)	

Le Relevé de Scolarité est annuel et vous sera fourni en début d'année.

Le paiement s'effectue en début de mois, ou trimestre, ou par virement bancaire.

Les virements bancaires s'effectuent sur 10 mois (d'octobre à juillet le 5 du mois)

Tout trimestre commencé est dû dans la totalité.

(*) Une majoration des tarifs, indexée sur le coût de la vie, peut-être applicable à chaque rentrée